

# Eoliennes : trop subtiles ou trop intelligentes ?

## OPINION

Au milieu des couacs, des flops et des micmacs de la COP24 qui n'a même pas accouché d'une souris, un évènement n'a pu être étouffé malgré les nuages déployés par les ONG vertes qui se soucient plus de leur business que de la planète.

La Pologne abandonne l'éolien

La Pologne abandonne officiellement et totalement toute production éolienne. Elle l'annonce en pleine COP24. La Pologne a le pragmatisme de constater un échec économique que la Cour des Comptes dénonce officiellement depuis des années. Pourtant en France, on accorde plus d'importance à certains rapports très orientés et très intéressés, et on se demande ensuite pourquoi l'argent manque. Mais bien pire, la Pologne justifie aussi cette décision par l'analyse méticuleuse de 487 rapports scientifiques, sanitaires et techniques, publiés et authentifiés par la communauté internationale, tous formellement défavorables envers les éoliennes et sur de multiples aspects. (Stanowisko-NIZP-PZH-Farmy-wiatrowe-Bibliografia.pdf)

Au même moment, Emmanuel Macron répond aux « masses laborieuses » et aux gilets jaunes qu'il est intelligent et subtil de multiplier les éoliennes par trois, ce qui va encore doubler l'électricité, et en plus augmenter l'essence à la pompe, puisqu'il serait prévu que les éoliennes marchent à l'essence à partir de 2019, et pour 7 milliards supplémentaires par an. Si rien n'est fait, l'addition totale va donc doubler, et tout ça pour rien... enfin ça dépend pour qui. Tout cela sera payé par les consommateurs, y compris par ceux qui gagnent 600 euros par mois, sur leur facture d'électricité et à la pompe.

Un décret publié en catimini interdit de contester l'éolien en France

Un petit noyau de nantis a immédiatement qualifié cette annonce d'Emmanuel Macron de géniale. Il s'agit du petit cercle des banquiers repeints en vert, dont les lobbies harcèlent régulièrement les parlementaires et les administrations pour obtenir toujours plus de subventions qui se déversent directement dans leurs profits privés très juteux. Il se pourrait même que ce petit noyau tienne la plume pour produire certains textes. Engie a déjà transféré 27 milliards au Luxembourg pour « optimiser » son impôt, et Engie est contrôlée par l'Etat. On imagine ce que doivent transférer les autres privés de l'éolien à l'étranger alors qu'ils ne sont pas contrôlés par l'Etat. Deux fois plus ? Trois fois plus ? Les fondateurs d'EDF énergies renouvelables ont encaissé près d'un milliard à quelques uns, aussi au Luxembourg. Mais les petits Français paient, paient, paient, toujours plus.

Le récent décret de Rugey, publié le 1er décembre dernier en catimini, interdit désormais de contester tout projet éolien selon la justice ordinaire. Même le maréchal Pétain, sous l'occupation, n'avait pas osé aller si loin dans l'altération des libertés citoyennes. Comment réagirait l'opinion si on disait qu'il y a trop de gilets jaunes et qu'il faut les mettre en prison directement sans jugement ? C'est pourtant un petit comité entre amis qui a produit ce texte dans le secret du ministère, sans aucune consultation des associations, alors que justement la « justification » de ce texte, selon les termes mêmes du ministre Lecornu, était que 75 % des projets faisaient l'objet de poursuites judiciaires.

Sans doute les contestataires sont-ils trop subtils et trop intelligents ?